

Interpellation présentée par le député:

M. Jacques Follonier

Date de dépôt: 27 octobre 2004

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Salaire du directeur du SEM**

Le Conseil d'Etat a annoncé il y a quelques semaines que le journaliste Manuel Grandjean était nommé au poste de directeur du service école-médias (SEM). Les différents articles parus dans la presse (notamment la Tribune de Genève et Le Genevois) révèlent que ce poste a été ouvert sans création de poste au plan budgétaire, par le biais d'une réaffectation de ressources internes. Mais on apprend également que ce nouveau directeur disposera d'un ou d'une secrétaire. En revanche, le Département de l'instruction publique (DIP) a refusé jusqu'ici de répondre de manière précise à des questions précises. Le 12 octobre, le secrétaire général du DIP a même expliqué au Parti radical genevois que M. Charles Beer « adressera très prochainement à Mesdames et Messieurs les députées et députés du Grand Conseil une information complémentaire précise et détaillée sur le Service Ecoles-Médias ». Sans nouvelles du DIP, je me permets de reformuler les questions suivantes :

- Quelles seront la classe et l'annuité du traitement salarial de ce nouveau directeur ?
- Combien coûtera l'installation et l'équipement de son bureau ?
- Combien de postes (et de quelles classes salariales) seront affectés à l'encadrement de ce directeur ?